



# Avis de Course

## EuroCup Tempest France

Vendredi **03 avril** au Dimanche **05 avril 2026**



### INSCRIPTIONS

- Jeudi 02 avril – 17h à 18h
- Vendredi 03 avril – 9h à 11h

### PROGRAMME DES COURSES

#### Vendredi 03 avril

- 13h00 : 1<sup>ère</sup> course de la journée pour un maximum de 4 courses.

#### Samedi 04 avril

- 10h00 : 1<sup>ère</sup> course de la journée pour un maximum de 5 courses.

#### Dimanche 05 avril

- 09h00 : 1<sup>ère</sup> course de la journée pour un maximum de 3 courses.

### PROGRAMME SOCIAL

- Un snack après les régates de vendredi et de samedi sont inclus dans l'inscription des concurrents.

### RÈGLES

- Cette régata sera régie par les règles de course à la voile 2026/2028, les prescriptions de la FFVoile, les règles de classe, le présent avis de course, les instructions de course et annexes aux Instructions de Course (IC) qui seront diffusées selon la Prescription Fédérale. La VHF est obligatoire à bord durant toute la durée de la compétition.

### CLASSES ADMISES ET INSCRIPTIONS

La régata est ouverte à tous les bateaux de la série :

#### - International Tempest

- Inscription sur le site du club nautique : <http://www.cnsr.fr>
- La régata est ouverte à tous les coureurs ayant une licence Club FFVoile mention « compétition », sans oublier de signer l'autorisation parentale pour les mineurs.
- Les compétiteurs étrangers sans licence FFVoile devront être membre d'une association nationale membre de l'ISAF, et présenter une assurance avec un minimum de couverture de 1 500 000 Euros,
- Le certificat de jauge du bateau et les numéros de voiles doivent être conformes aux règles de classe. L'adhésion à sa classe est requise pour participer à la régata.

### DROITS D'INSCRIPTIONS

- Les droits requis sont de **190 euros** par équipage. (Équipage de -25 ans = 170 euros). Les inscriptions et les règlements doivent être faits sur le site internet du C.N.S.R. avant le 21 mars 2026. (Majoration de 25 euros pour les inscriptions après cette date.)

### CLASSEMENTS

- Le nombre de courses pour valider l'épreuve est de 2. Si 6 courses ou plus sont validées, le plus mauvais score sera retiré pour le classement général.

### REMISE DES PRIX

- Le dimanche 05 avril à 16h00 au club house

### DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ

- Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la manifestation.

### PARKING

- Le stationnement des remorques et matériels sera assuré sur des emplacements mis à disposition des concurrents. Le CNSR n'assurera en aucun cas la surveillance et ce stationnement est sous l'entière responsabilité des propriétaires. Le grutage et une place de port du jeudi 02 au dimanche 05 sont inclus dans le prix de l'inscription.